

Schengen Europe Access



Vous venez en Europe et avez besoin du Visa Schengen? Schengen Europe Access

Une assurance voyage Visa Schengen est obligatoire pour vous couvrir en cas d'imprévu.

ECONOMISEZ DE L'ARGENT TOUT EN BENEFICIANT D'UNE ASSURANCE VISA SCHENGEN !

Mondassur vous propose une assurance adaptée à vos besoins avec un très bon rapport garanties-prix: **Schengen Europe Access**.

- Tous types de séjour **maximum 90 jours** pour les **moins de 90 ans**
- Assurance **conforme aux exigences du Visa Schengen**
- Couverture dans **toute l'Europe**
- Remboursement des frais médicaux et hospitalisation à **100%***
- Assistance **rapatriement**
- Plateforme d'assistance médicale disponible **24h/24 et 7 jours/7**
- Délivrance **immédiate du certificat d'adhésion**

* sur la base des tarifs convention de la Sécurité Sociale Française

Devis Gratuit & Souscription en ligne - www.mondassur.com

+33 1 80 87 57 80 - contact@mondassur.com

Assurance temporaire jusqu'à 90 ans adaptée pour un visa Schengen et l'attestation d'accueil

• NATURE DU SEJOUR	CONTRAT POLYVALENT
• TERRITORIALITE	ZONE SCHENGEN ET PAYS EUROPEENS*
• DUREE MAXIMALE DU SEJOUR	90 JOURS
• LIMITE D'AGE DE L'ASSURE	90 ANS
• DOMICILE DE L'ASSURE	MONDE ENTIER

1. Garanties

FRAIS DE SANTE

• **MONTANT MAXIMUM DES REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE SANTE : 30 000€ PAR PERIODE DE COUVERTURE.**
PRISE EN CHARGE DES SOINS EN CAS DE MALADIE ET ACCIDENT. LES MALADIES ANTERIEURES OU BLESSURES PREEXISTANTES NE SONT PAS PRISES EN CHARGE.

- HOSPITALISATION (SEJOUR, HONORAIRES) : JUSQU'A 100%**,
- CONSULTATIONS, VISITES, ACTES AUPRES DE MEDECINS GENERALISTES ET SPECIALISTES : JUSQU'A 100%**,
- FRAIS D'ANALYSES, EXAMENS DE LABORATOIRE, ACTE RADIOLOGIQUE, PHARMACIE, SOINS INFIRMIERS : JUSQU'A 100%**
- FRAIS DENTAIRE D'URGENCE : JUSQU'A 100% (MAXIMUM DE 150€)**

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- TRANSPORT MEDICAL ET RAPATRIEMENT SANITAIRE : FRAIS REELS
- RAPATRIEMENT DU CORPS EN CAS DE DECES : FRAIS REELS
- RAPATRIEMENT DES PERSONNES ACCOMPAGNANTES : BILLET RETOUR SIMPLE
- FRAIS DE CERCUEIL : JUSQU'A 1 500€
- RETOUR ANTICIPE DANS VOTRE PAYS DE RESIDENCE : BILLET RETOUR SIMPLE
- RETOUR D'UN MEMBRE DE LA FAMILLE EN CAS DE DECES DE L'ASSURE : BILLET RETOUR SIMPLE
- PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT ALLER-RETOUR ET DES FRAIS DE SEJOUR POUR UN PROCHE EN CAS D'HOSPITALISATION DE L'ASSURE
- ASSISTANCE JURIDIQUE : JUSQU'A 1 500€
- TRANSMISSION DE MESSAGES URGENTS
- PLAFOND MAXIMUM PAR SINISTRE : 150 000€

* Pays de l'Espace Schengen, Norvège, Islande, Suisse, Bulgarie, Chypre, Roumanie, Royaume-Uni et Irlande

** Sur la base des tarifs de convention de la sécurité sociale française pris comme références de remboursement pour vos soins en Europe – franchise de 80€/acte

2. Tarifs (TTC en euros)

DUREE	15 jours	1 mois	2 mois	3 mois
Jusqu'à 60 ans	34€	49€	63€	84€
De 61 à 75 ans	39€	52€	71€	95€
De 76 à 80 ans	49€	65€	86€	115€
De 81 à 85 ans	65€	105€	125€	159€
Au de-là de 85 ans	85€	135€	175€	239€

Changement de dates de couverture possible avant la prise d'effet des garanties avec paiement de frais administratifs supplémentaires de 35€.

Devis Gratuit & Souscription en ligne - www.mondassur.com

+33 1 80 87 57 80 - contact@mondassur.com